

Image not found or type unknown



salarié protégé - licenciement - séparation des pouvoirs

Jurisprudence publié le **18/07/2012**, vu **2221 fois**, Auteur : [DADI - Avocat](#)

Le principe de la séparation des pouvoirs ne fait pas obstacle à ce que le juge judiciaire apprécie la régularité de la procédure de licenciement postérieure à la notification par l'administration de son autorisation.

(Le défaut de pouvoir rend le licenciement sans cause réelle et sérieuse)

Cass. soc., 4 juillet 2012, n° 10-28.799 F-PB

[Ghislain DADI - Avocat](#)

www.dadi-avocat.fr